

## Bicentenaire 1815–2015 Michel Dufour

□ Michel Trisconi

### L'enfant de Vionnaz...

Michel Dufour est l'unique enfant de Barthélemy Dufour et de Marie Raboud. Son père est propriétaire terrien, métrol (fonctionnaire communal) et curial (secrétaire du gouverneur) de Vionnaz.

Il a suivi des études classiques aux collèges de Brigue et de Bellay, puis se rend à Besançon où il obtient un doctorat en droit. Il épouse en 1787 Marie-Marguerite Du Fay. De leur union naîtront 8 enfants sur lesquels nous reviendrons en automne.

Ce mariage aura des répercussions heureuses sur l'avenir de Michel Dufour, puisque la famille Du Fay était parente avec les premières familles du Valais.



Fresque exécutée par Ernest Biéler en 1943 dans la salle du Grand Conseil à Sion.

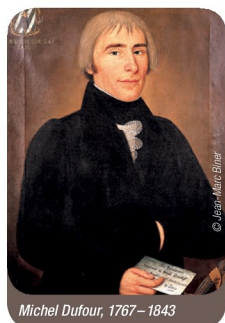
Michel Dufour est en habit grenat au 1<sup>er</sup> plan.



Michel Dufour en 1799, en uniforme d'inspecteur de la Milice du Bas-Valais

### Michel Dufour

Michel Dufour est né en 1767 à Vionnaz. Il obtint un doctorat en droit, avant de devenir châtelain (juge) de Vionnaz puis de Monthey. Inspecteur de la Milice du Bas-Valais, signataire de l'acte d'union du Valais avec la Confédération en août 1815, puis homme d'Etat de 1817 à 1837, sa carrière publique fut ininterrompue.



Michel Dufour, 1767–1843



Marie-Marguerite Du Fay-Dufour, 1767–1855

En 1790 et 1798, il participe à la révolution bas-valaisanne comme représentant de Vionnaz où il exerçait le pouvoir judiciaire, porteur comme d'autres des germes de la liberté pour le Bas-Valais qui était alors le sujet du Haut-Valais. Au tournant du siècle, et sous le régime de la République Helvétique, Major, il est nommé Inspecteur de la milice du Bas-Valais, tâche qui exigeait de lui de recenser et d'organiser militairement la partie francophone du Valais.

Le 20 août 1800, c'est l'incendie de Vionnaz. Son père Barthélemy y meurt asphyxié. L'hoirie y perd une grande

partie de sa fortune. S'ensuivit la rumeur que les auteurs de l'incendie étaient ses propres enfants. Cela ne fut jamais confirmé.

Ce fut l'exode à Monthey où Michel Dufour se porta acquéreur de la Tour du Mayor qui devint jusqu'à ce jour la villa Dufour.

### ... puis sous l'Empire, le Département du Simplon...

La fidélité de Michel Dufour à la France révolutionnaire puis impériale ne sera pas démentie. En 1812, le préfet Derville-Malécharde est élogieux au sujet de Michel Dufour dans sa statistique à l'intention de Napoléon :

« M. Dufour, sous-préfet, est de tous les sujets du Département du Simplon, le plus sincèrement attaché au nouvel ordre des choses et au gouvernement de Sa Majesté. »

### ... à l'Homme d'Etat.

« Les atouts de Michel Dufour sont d'importance. C'est un homme intelligent, et lorsqu'il remplit une fonction, il se montre loyal et dévoué et l'on peut compter sur lui. Son dévouement à la cause bas-valaisanne et son attachement au Valais feront qu'il ne sera pas oublié lorsqu'il s'agira de choisir les autorités politiques et judiciaires de la nouvelle République, dite Indépendante. »

Par la suite, sa carrière publique fut ininterrompue, voici quelques points forts :

– Conseiller d'Etat de 1806 à 1809, favorable au ratta-

chement du Valais à la Suisse, il s'oppose avec vigueur à la volonté hégémoniste du Haut-Valais,

- Délégué à la Diète fédérale (1815-1817), il est l'un des signataires de l'acte d'union du Valais à la Confédération,
- Grand juge (président) du tribunal suprême et député à la Diète valaisanne, dont il est le secrétaire français (1815-1817),
- Conseiller d'Etat, membre de droit de la Diète (1817-1839), vice-grand bailli (1821-1825, 1831-1835, 1837-1839), grand bailli (1829-1831, 1835-1837).

Il fut l'un des champions de l'émancipation politique du Bas-Valais.

A la Restauration, il devint le premier chef, fort modéré, des libéraux valaisans. ■

### Bibliographie

M.-C. Morand/Annales valaisannes, Vallesia et DHS, par P.-A. Putallaz



4 août 1815, signature de l'acte d'union du Valais avec la Confédération

### L'évolution politique du Valais en bref

En 1536, les Bernois conquièrent le pays de Vaud, rejettent la Savoie et imposent la Réforme.

Face à cette menace, le Haut-Valais envahit le Chablais en 1569 et en chasse la Savoie. C'est la période des gouverneurs nommés par les 7 dizains du Haut-Valais, et du statut de sujet pour le Bas-Valais, situation identique à celle que subissaient nos voisins vaudois avec Berne.

A la révolution française, le Bas-Valais trouve la force de se libérer de son statut de sujet du Haut-Valais.

D'un point de vue économique, le Valais vivait alors en autarcie et du sang de ses citoyens engagés dans le service mercenaire.

La phase de transition est chaotique, et le Valais se trouve rattaché à la République Helvétique de 1798 à 1802, puis

obtient une indépendance théorique de 1802 à 1810. Son emplacement stratégique pousse Napoléon à le rattacher à l'Empire de 1810 à 1813.

Les grandes puissances européennes voyaient d'un mauvais œil, que sa population et ses élites restent maîtres des cols du Simplon et du Grand St-Bernard, qui étaient d'importance stratégique. Le Valais est alors incité à adhérer à la Confédération suisse en 1815. La lutte sera farouche en Valais, parfois avec des morts, entre les différentes forces présentes.

Il faudra près de 60 années pour que la constitution cantonale de 1848 puisse poser les bases nouvelles et robustes des relations entre le Haut et le Bas, entre pouvoir religieux et pouvoir civil, entre partisans conservateurs et libéraux.